

Chapitre 5 : L'église à partir du XVIe siècle

Les transformations des églises de la région

Les styles nouveaux

=> Les petites églises, massives et lourdes, sombres et parfois en mauvais état, vont être transformées par les paroissiens, non plus seulement pour pouvoir contenir le nombre croissant d'habitants – la question avait été en grande partie réglée par l'adjonction des petites nefes – mais cette fois pour répondre à la mode nouvelle du style gothique.

Les paroissiens, en tous cas ceux qui avaient un peu d'instruction et qui voyageaient, avaient pu voir l'essor de ces nouvelles églises, élancées et légères, aux grandes fenêtres colorées qui diffusaient une céleste lumière, voulaient avoir, chez eux aussi, l'apport de ce nouveau style.

=> Bien sûr, peu de villages avaient la possibilité financière de raser l'ensemble ancien et de reconstruire du nouveau.

D'autant que le curé ou le seigneur local, qui avait mis à la disposition des paroissiens le lieu de culte qui s'y trouvait, ne voyait pas pourquoi il aurait dû payer de ses deniers, une nouvelle construction aussi onéreuse.

Il faut donc attendre un incendie, de graves dégâts, l'écroulement d'une toiture ou de murs, pour que les habitants du village poussent le seigneur local et le curé à refaire l'église en tenant compte des nécessités du nouveau style.

=> Bien des églises seront ainsi transformées en style gothique, souvent en plusieurs stades, suivant les dégâts successifs parvenant à l'ancien bâtiment.

Il n'y a plus d'unité de style dans une région, chacun faisant au mieux, et en fonction de ses moyens, ce qui est indispensable.

Bien souvent, le style de la " nouvelle " église est un composé du style roman ancien, auquel est venu s'ajouter diverses restaurations ou réparations de style nouveau, soit gothique, soit renaissance.

Le fait que ces transformations s'espacent sur plusieurs siècles fait qu'il est très difficile, sauf traces écrites, de pouvoir suivre l'évolution d'une église au cours de ces temps.

Par contre, les tours, plus massives et souvent plus solides, restent identiques, hormis quelques détails.

Les nouveaux Chœurs

=> Dans la plupart des églises romanes, le plus important changement concerne le chœur .

Le petit chœur carré en pierre est assez vite remplacé par un chœur plus vaste, gothique, avec des fenêtres larges et hautes, qui assurent une luminosité importante de l'autel.

Il devient plus profond, arrondi et surmonté d'une voûte reposant sur des colonnes plus fines.

Parfois, comme à Visé ou à Cheratte, il est assez surélevé par rapport à la toiture de la nef centrale.

=> Ceyskens (A.E.V.T.V.) nous parle des chœurs de Warsage, Bombaye et Lixhe :

“ Le plus ancien est celui de Warsage, à chevet plat, qui, comme le montrent les petites fenêtres ogivales, doit dater de l'an 1200.

La nef principale fut exhaussée et de larges fenêtres ogivales y furent percées, mais plus tard, on bouchera les fenêtres des hauts murs.

Le charmant petit chœur ogival de Bombaye fut construit sans doute au lendemain des records de 1461/2.

A Lixhe, on rehausse la nef principale et on y pratique de larges fenêtres ogivales.

On associe l'ogive au plein-cintre en attendant qu'un chœur renaissance y soit ajouté.

Les écrits concernant l'église de Cheratte

A.E.L. Cour de Justice de Cheratte n°40, Rôles de procédures 1548-1553 : 7.10.1552 et 18.12.1550)

=> *“ Thomas de Hoignee et Denis de Cornilmont , des parochins de Cheratte, ont rendu a Mathy de Ponton ung journal de terre ou environ appartenant icelle terre a l'engliese de Cheratte extant en lieu quondit a blance pire joindand vers Moeuse a Gerard de Cheratte et d'aval a Piron Thonon, assavoir un stuit et terme de 24 ans, lequel stuit commenchat en l'an 1551 a commencement du moi de mars, sans fraude et pour la somme de 30,5 fl une fois a paier et ce pour rediffier ladite eglise de Cheratte. ”*

L'église de Cheratte avait été détruite en 1550 , probablement par un incendie.

Pour réparer l'église, il semble que les habitants de Cheratte soient allés couper des chênes appartenant aux gens de Barchon.

Ceux-ci déposèrent une réclamation et obtinrent qu'il soit désormais interdit aux Cherattois de *“ avancer ni presumer de destocquer , abattre ou couper ou faire destocquer abattre ou couper chaisnes extans et croissans en lesdites communes en nulle maniere ”* .

=> Linotte (H.A.B.C.) ajoute :

“ *Les Cherattois dédommagèrent les habitants de Barchon. Ils le firent puis rebâtirent leur église dans le style gothique, tout en conservant les murs romans primitifs, qui vraisemblablement étaient restés debout* ”.

Visites archidiaconales des 30.7.1624 (A), 6.10.1699 (B), 12.7.1712 (C), 23.10.1764 (D) : Gulielmus Simenon : Visitaciones Archidiaconales, Archidiaconatus Hasbaniae in dioecesi Leodiensi, Liège 1939.

=> “ *Ecclesia : Tabulatum navis eget reparatione (A), deest (B), tecta navis et chori reparanda per parochum et appendicum per communitatem infra mensem.*

Appendix dextra caret tabulato.

Auferantur duo bacula lignea in muro superiori ex opposito summi altaris constituta et dealbentur ibidem parietes et trabes (A).

L' église : Le plancher de la nef nécessite des réparations (A), manque (B) , les plafonds de la nef et du chœur doivent être réparés par la paroisse et les plafonds des petites neufs doivent être réparés par la communauté endéans le mois.

La petite nef droite manque d'un autel.

Deux poutres de bois ont été arrachées , qui étaient fixées dans le mur supérieur au devant de l'autel majeur et de même les poutres et les murs doivent être blanchis (A).

=> “ *Altare majus consecratum, coopertum 3 mappis ultra crassiorem ; habet canones decentes, 2 antependia, quorum unum pictum cujuscumque coloris, aliud ex panno pretioso. Tabernaculum mundum, intus serico ornatum (D). Non splendet lumen (A,C,D) ; mandatur ut splendeat et si reditus fabricae non sufficiant, communitas suppleat aut ad minus fiat collecta (D). ”*

L'autel majeur consacré,est recouvert entièrement de trois nappes et plus qu'épais ; il a des canons convenables , deux antependium, dont un est orné et peint, l'autre en tissu précieux. Le tabernacle est élégant , orné à l'intérieur de soie (D).

La lumière n'est pas éclatante (A,C,D) ; il a été demandé qu'elle soit éclatante et que, si les revenus de la fabrique ne sont pas suffisants, la communauté y supplée ou qu'elle fasse au moins des collectes (D).

=> “ *Vasa : Ciborium processionale cupreum cum luna argentea deaurata, insufficiens ; novum argenteum vel argentandum procuraretur et lumen splenderet diu noctuque si reditus fabricae debite applicarentur (A).*

Remonstrantia ex cupro deaurata. Ciborium argenteum (B,C,D) cum cuppa deauranda (D).

Calices 2 argentei, unus pastoris, alter altaris S.Nicolai (B,C) ; unus argenteus, alius ex cupro cum cuppa argentea (D).

Vascula SS. Oleorum argentea (B,C,D). ”

Les vases : Un ciboire de procession en cuivre avec une lune en argent dorée, insuffisant ; un nouveau en argent ou argenté viendra le remplacer et la lumière brillera le jour et la nuit si les revenus de la fabrique sont utilisés à cette dette (A).

Les vases qui avaient été indiqués ont été remplacés en cuivre doré. Un ciboire en argent (B,C,D) avec une coupe dorée (D).

Deux calices en argent , un appartenant au curé, l'autre à l'autel de St Nicolas (B,C) ; un en argent, l'autre en cuivre avec une coupe argentée (D).

Les petits vases pour les Saintes Huiles sont en argent (B,C,D).

=) “ *Ornamenta sufficientia (B), et pulchra (C). Casulae 8 cum 4 dalmaticis, 5 albae, plures amictus, multa purificatoria et manutergia (D).* ”

Missale bonum ; graduale et antiphonarium satis trita (B), nova (C); libri sufficientes (D). ”

Les ornements sont suffisants (B), peu nombreux (C).

Il y a 8 chasubles, 4 dalmatiques, 5 aubes, plusieurs amictes, beaucoup de purificateurs et de manuterges (D).

Le missel est en bon état ; il y a un graduel et trois antiphonaires en assez bon état (B), nouveaux (C) ; les livres sont suffisants (D).

=) “ *Oblationes fiunt in favorem confraternitatis SS Sacramenti (D).* ”

“ *Registra bapt. conjug. et mort. habentur (B,C,D).* ”

“ *Baptisterium clausum non reclusum (B,C), non potest recludi, ob loci angustiam (D).* ”

“ *In turri sunt 2 campanae in bono statu* ”.

“ *Coemeterii muri ab una parte minantur ruinam ; non est reclusum sed ob suam positionem non patet aditus pecoribus (D).* ”

Les offrandes sont faites en faveur de la confrérie du St Sacrement (D).

Les registres de baptêmes, mariages et décès sont tenus (B,C,D).

Le baptistère est clos mais pas renfermé (B,C) , il n'est pas possible de le renfermer vu l'étroitesse du lieu (D).

Dans la tour il y a deux cloches en bon état.

Les murs du cimetière menacent ruine en un endroit (C) ; il n'est pas renfermé mais du fait de sa conformation l'accès pour les bestiaux n'est pas possible (D).

=> Un recès du 15.12.1643 nous apprend que d'importantes réparations durent être faites, du temps du pastorat du curé Nicolas Pirouille, qui venait d'arriver à Cheratte, après son pastorat à Richelle.

Son père François venait de mourir à Richelle le 21.2.1637 et d'y être enterré, lui qui avait été marlier de l'église de Cheratte jusqu'à sa mort. S'il fut enterré à Richelle et non à Cheratte, c'est d'abord parce que son fils Nicolas était curé à Richelle au moment de sa mort, mais peut-être aussi parce que l'église de Cheratte était en très mauvais état.

=> L'incendie a-t-il bien eu lieu en 1639 ou plus tôt ?

Nous savons, par les registres paroissiaux de Cheratte N.D. que très peu d'inscriptions de baptêmes, mariages et décès, ont été reprises dans ces registres dans les années précédant 1640.

Entre le 26.1.1636 et le 28.2.1639, le registre des baptêmes ne comprend aucune mention de baptême à Cheratte.

Le curé de l'époque, André Florzé, inscrit dans le registre des baptêmes, à la suite du baptême du 4.4.1639, que : *" de nombreuses personnes manquent, qui, à cause de notre exil, en notre absence, ne furent pas enregistrées dans ce registre "*.

De même, il n'y a aucune inscription de mariage entre 1629 et 1640.

Pour ce qui est des décès, on ne trouve pas d'inscription au registre de 1636 à 1640. Or, l'époque devait compter de nombreux morts, car la peste faisait rage depuis quelques années à Cheratte, comme dans les villages environnants, et rien qu'en 1635, 20 paroissiens de Cheratte avaient péri. 5 étaient morts de la peste en 1632, 7 en 1633, 14 en 1634.

Le curé Florzé a quitté le village pour des raisons inconnues. Il dit simplement « qu'il était absent, en exil ». Était-il parti pour ne pas périr de la peste comme tant d'autres ? Ou plus simplement fuyait-il l'avance des troupes hollandaises qui combattaient les espagnols ?

Ou encore l'église venait-elle d'être détruite par le feu, rendant son ministère « impraticable » ?

=> Le recès nous apprend que l'église devait être fortement restaurée *" laquelle avoit este fortement bruslee passe environ quatre ans "*.

L'incendie qui détruisit l'église devrait donc s'être passée vers le début de 1639.

Il se pourrait même que ce soit avant l'enterrement de François Pirouille, début 1637.

Le registre des décès de Cheratte (A.E.L.) nous apprend qu'un certain Thomas Thome ou Thomsin, dit del Xhaille, de Hoignée, fils de Jean, décéda à Cheratte le 16.6.1631, en poussant et tirant le cercueil lors des obsèques de Pierre Closs de Vignes. Il fut suffoqué par la foudre qui était tombée sur la tour de l'église.

Les risques d'incendies sont donc fréquents.

=> Les habitants de Cheratte décident, pour restaurer leur église, de donner en engagère plusieurs parcelles de terres communales jusqu'au remboursement de la dette contractée auprès des bailleurs de fonds. Ceux-ci purent donc exploiter ces terrains à leur profit pendant ce temps.

A.E.L. Cour de Justice de Cheratte, n°15, Œuvres 1669-1673 f° 25 r

=> En 1668, les habitants de Cheratte décidèrent le placement d'une horloge au faite du clocher de l'église.

De nouveau, ils engagent des terres communales " *pour paiement d'une orologe qui at esté mise a l'église de Cheratte* ".

C'est le vicaire qui en a la charge. Le receveur de Cheratte, Jean de Pont, indique dans ses comptes :

" *Payé au vicaire de Cheratte 8 florins bbt pour avoir mené et dirigé l'horloge de l'église de Cheratte l'an 1717* ".

Un vicaire est présent continuellement à la paroisse de Cheratte dès la moitié du XVIIe siècle. La location de sa maison est à charge de la Communauté.

Evolution des transformations à l'église à partir du XVIIe siècle

L'incendie de 1550

=> L'église qui apparaît sur le dessin de la carte n° 64 est donc détruite dans un premier incendie en 1550.

Si la tour reste intacte, car nous la retrouvons telle quelle sur les dessins postérieurs à cette date, par contre les toitures des nefs, les murs et le chœur ont dû être détruits.

Certains murs, endommagés ou déstabilisés ont dû être également restaurés ou remontés après démolition. Après cet incendie, les textes parlent de payer " *un journal à Mathy de Ponthon* " pour " *rediffier* " l'église.

Un tel prix ne semble pas pouvoir couvrir d'aussi gros travaux. Il doit s'agir d'une partie seulement des travaux, ceux qui furent confiés à ce Mathy de Ponthon.

Plus probablement ces travaux ne portèrent-ils que sur la réfection des toitures, ce qui explique l'utilisation des chênes de Barchon, et sur des réaménagements du chœur qui fut réduit et presque " englobé " dans la nouvelle structure de la grande nef.

Cet incendie pourrait aussi avoir détruit des ornements intérieurs de l'église, dont peut-être les statues de la Vierge et de Saint Nicolas.

La grande croix du Christ placée au-dessus de l'entrée du chœur, et qui date du début du XIV^e siècle, n'a pas été endommagée. Cette croix, de style mosan, a été replacée après les travaux de restauration de l'église. Cette croix se trouve aujourd'hui dans la petite chapelle du Vinâve et connue sous le vocable " Vix Bon Dju du Vinâve ".

L'avis de Linotte selon lequel l'église aurait été rebâtie, à ce moment, en style gothique, pourrait concerner les murs extérieurs des petites nefs, où des fenêtres plus grandes sont ouvertes, ainsi que le percement de grandes fenêtres dans la façade ouest de ces petites nefs. Le chœur, quant à lui, a été complètement transformé. Ce chœur surhaussé n'apparaît plus sur les dessins de l'église réalisés postérieurement.

=> Il ne fait pas de doute que des matériaux provenant des anciens murs aient été réutilisés pour réédifier les nouveaux murs, intérieurs ou extérieurs. Cependant, une partie de ces matériaux a dû être laissée à l'abandon, car nous retrouvons des pierres identiques dans le mur d'enceinte du jardin du château Saroléa, construit près de 80 ans plus tard. Une analyse plus fine des pierres de ce mur pourrait conduire à préciser cette question.

Il est pourtant probable que tout ce qui a pu être réutilisé l'a été, vu le coût et la peine de n'utiliser que du nouveau matériau pour la reconstruction.

Certaines parties, comme les colonnes de soutien des nefs et du chœur, ou comme les bois de charpente et de toiture ont cependant dû être construites à neuf, pour assurer une stabilité tout à fait sûre et durable.

=> Les pierres qui subsistent de la reconstruction de 1550 nous permettent d'y voir plus clair quant à l'importance de cette reconstruction.

=> Plusieurs pierres sont remarquables et proviennent, sans contestation possible, de l'ancienne église. Elles sont conservées actuellement au bord de la pelouse d'entrée du presbytère de Cheratte bas.

- La première est un socle de colonne. Il présente, sur sa face inférieure un carré dont les coins avant sont brisés, formant ainsi un hexagone irrégulier. La partie arrière est de 48cm. L'axe avant arrière est de 44cm. Le bord avant est de 18cm.

-

Cette face inférieure est taillée grossièrement, destinée qu'elle est à reposer sur le sol de l'église.

La face supérieure est plus élaborée. On y voit un bord postérieur de 28cm, encadré d'une ligne oblique de 12,5cm, coupant les coins du carré postérieur. Ces lignes rejoignent les bords latéraux de la pierre qui ont 10cm de longueur.

Un petit retrait de 4cm vers l'intérieur permet à ces bords latéraux de continuer sur 8 et 9cm vers l'avant, avec de nouveau des coins cassés de 15 et 16 cm qui encadrent la face avant qui fait 16cm de long.

On voit nettement que cette partie supérieure a été encastrée dans un mur sur près de 20cm de profondeur, ne laissant apparaître que la moitié avant de la pierre.

Ce socle supportait un fût de colonne. En effet, au centre de la pierre, à la jonction entre la partie visible et celle encastrée dans le mur, se trouve un petit trou arrondi de 3cm de large et de 2cm de profondeur, sorte de mortaise servant à recevoir le tenon de la pierre qui lui était posée au-dessus. Ce tenon pouvait être en fer.

L'emplacement de ce socle de colonne ne peut être situé ailleurs qu'à l'entrée du chœur, à la jonction entre ce chœur et la grande nef centrale. On sait que deux colonnes encadraient l'entrée de ce chœur. Ce socle était, par conséquent, celui de l'une de ces deux colonnes.

La sculpture de ce socle montre, du bas vers le haut, une plinthe de 17cm de haut, encadrant tout l'avant et la moitié de la profondeur des deux côtés du socle. Une petite sculpture en ronde bosse, de 4cm d'arrondi, insérée dans un creux, surmonte cette plinthe. Un plat de 1cm de haut vient ensuite précéder une nouvelle gorge de 2cm d'arrondi, surmontée à son tour d'un nouveau plat de 1,5cm de haut.

Une gorge plus profonde de 3,5cm permet de revenir vers la partie avant, qu'encadre un rebord plat de 2cm de haut, puis une nouvelle corniche en ronde bosse de 4cm, inscrite dans un léger creux, surmontée enfin d'un plat de 2cm de haut conduisant à la face supérieure du socle.

L'aplomb des deux sculptures en ronde bosse tombe au-dessus de la plinthe. La gorge, plus profonde, crée un sentiment de légèreté.

Ces sculptures sont limitées, sur les côtés de la pierre, à la partie visible de celle-ci. Elles se terminent, au niveau où la pierre était encastrée dans le mur, par un plat vertical, allant de la plinthe à la face supérieure du socle.

La hauteur de ce socle est de 33cm.

Cette pierre pourrait être un granit de Meuse Viséen, provenant de la carrière située à l'entrée de Visé. Après une analyse de cette pierre et des autres présentes sur le site du presbytère, effectuée par Mr Francis Tourneur, responsable de l'ASBL « Pierres et Marbres de Wallonie » de Sprimont, auteur d'un livre « Pierres à bâtir », et l'examen des photos de ces pierres par divers spécialistes, il semblerait que ces matériaux soient plutôt issus des carrières des rives de la Meuse entre Namur et Huy.

Il est donc normal de penser que ces pierres ont été extraites dans les grandes carrières mosanes utilisées aux XVe et XVIe siècles, probablement amenées vers Cheratte sur les bateaux de transport par la voie rapide qu'était à cette époque la Meuse, puis confiées aux tailleurs de pierres locaux, pour que chaque pierre puisse s'insérer à la place voulue.

La technique de sculpture est typique des bases de colonnes de la région de la Basse-Meuse gothique et peut être datée du XVIe siècle.

- La deuxième pierre est constituée du chapiteau de cette colonne de coin, joignant le chœur et la nef centrale. Actuellement, ce chapiteau repose au même endroit que les deux autres pierres. Assez curieusement, il est posé à l'envers, le haut en bas.

Ce chapiteau a été sculpté dans une pierre de forme carrée de 49cm de côté. La face inférieure forme en effet un carré de cette dimension, dont les coins avant sont brisés, à une distance de 28cm de la ligne arrière. Les coins avant, de 22 et 20cm, mènent à la face avant qui fait 21cm de long.

Le chapiteau présente, à 20cm de la face arrière, une ligne d'encastrement dans un mur, avec une démarcation semblable sur les côtés du chapiteau. Ces côtés, à cette distance de la face postérieure, ne portent plus de sculpture et sont taillés grossièrement, montrant que ces parties étaient destinées à être cachées dans le mur.

La face supérieure est taillée grossièrement, devant servir à supporter une poutre de la toiture.

Cette face supérieure est de même dimension, si ce n'est une sculpture en creux rappelant celle du socle. Un retrait de 5cm de chaque côté permet de présenter une forme pentagonale qui reposera sur le fût de colonne supérieur. Une mortaise est aussi présente sur cette face, attestant que tant le socle que le chapiteau étaient reliés par une tige de métal aux morceaux de fûts de colonnes.

La sculpture, de bas en haut, montre un simple épaulement constitué d'un plat de 2,5cm de haut, ouvrant sur un creux important de 4,5cm de profondeur maximum sur 11cm de haut. Deux lignes horizontales marquent la partie haute de ce creux. Un nouveau plat de 1cm, surmonté d'une sculpture en ronde bosse de 3cm conduit à un nouveau creux de 2cm et enfin à une plinthe supérieure de 6cm de haut, taillée assez grossièrement, comme si elle avait été cachée dans un plafond.

Sur le devant du chapiteau, au centre du creux de 11cm, on trouve deux trous de 3cm de diamètre, espacés de 11cm. Ils ont une profondeur de 2 et 1,5cm. Ces trous permettaient de fixer les deux poutres qui joignaient les deux colonnes, de part et d'autre du chœur et portaient la croix du Christ.

On peut donc en déduire que les colonnes regardaient l'une vers l'autre, puisque ces trous sont situés en pleine face du chapiteau et non latéralement.

Cette pierre est de la même origine que celle présentée plus haut.

Les techniques et les motifs de sculpture sont aussi de la même époque, le XVI^e siècle.

Il est incontestable que ce chapiteau et le socle qui précède étaient bien la base et le sommet d'une même colonne, une des deux qui encadraient le chœur gothique de l'église reconstruite en 1550.

- La troisième pierre est un fût de colonne. Celui-ci n'est pas entièrement circulaire. Il est cassé, vers l'arrière, présentant une surface presque plane. A l'origine, ce fût de colonne devait être circulaire.

Le diamètre de la colonne est de 35cm, le bord plat arrière est de 30cm. La hauteur du fût est de 27cm.

La base de ce fût de colonne ne porte pas de trace de mortaise. Il faut donc supposer que c'est une partie moyenne de la colonne, reliée à une autre partie, tant vers le bas que vers le haut.

La partie de fût de colonne posant sur le socle à l'aide d'une mortaise et d'un tenon, n'a pas été conservée.

Cette colonne est par contre plutôt en calcaire Viséen. Il présente, en effet, les veinules violacées caractéristiques de cette veine. Cette pierre était fragilisée par l'inclusion de ces veinules et il n'est donc pas étonnant que ce fût de colonne ait été brisé.

Ce fût fait partie des quatre colonnes de la grande nef, colonnes qui supportaient de plus grands chapiteaux, dont un a été conservé comme fonds baptismaux. Les dimensions de la base de ce chapiteau correspondent au diamètre de ce fût de colonne.

Cette partie de fût est la seule conservée, puisque les trois autres colonnes ont été transportées, l'une pour servir de support à une croix dans l'ancien cimetière de Visé, et les deux autres pour servir de poteaux d'entrée à un pré à Vivegnis.

=> Une autre pierre est conservée à l'intérieur de l'église de Cheratte bas. Il s'agit des fonds baptismaux de l'actuelle église.

Cette pierre était un chapiteau qui a été creusé postérieurement, pour servir de baptistère dans l'église construite en 1834.

Elle semble être aussi en calcaire Viséen, de cette veine particulière marquée de veinules violacées.

Cette pierre ne porte aucune trace d'insertion dans un mur, elle est sculptée tout autour. Elle a, à sa base, une circonférence de 135 cm et forme, à sa partie supérieure, un octogone parfait et régulier. Le plus grand diamètre de l'octogone est de 53cm.

Du bas vers le haut, elle montre un petit rebord plat de 1cm de haut, puis un retrait ,ciselé de petites lignes verticales, en oblique vers le haut et l'intérieur de 5cm.

Au-dessus d'une face plane ciselée de fines lignes verticales, sont sculptées des feuilles superbes et régulières qui entourent la pierre.

Ces feuilles sont de forme triangulaire , formées de trois lobes , un grand entouré de deux plus petits, ciselés de lignes horizontales.

Elles ont 18cm de hauteur et ressortent, en ronde bosse, de 4cm sur la surface plane. Une deuxième ligne, plus basse, montre les sommets d'une nouvelle série de feuilles de même forme, à demi cachées par les plus bases.

Le motif est répété tout autour de la pierre. L'extrémité de chaque grand lobe correspond à un sommet de l'octogone formé par ces feuilles.

Un bord plat de 3cm de haut, ciselé de lignes verticales, couronne la pierre et lui donne la forme octogonale déjà présente dans la répartition du dessin des feuilles de la sculpture.

Le creusement de l'intérieur de la cuve montre un rebord formé, extérieurement par les bords de l'octogone et intérieurement par un cercle inscrit dans cet octogone, laissant un rebord de 12 à 18cm de large.

Cette cuve devait reposer sur un socle en forme de colonne cylindrique de plus ou moins 35 à 40cm de diamètre.

Les sculptures ont été faites au petit burin, parfois lissées et parfaites à la pointe. Cette technique se retrouve au gothique du début du XVIe siècle.

Le creusement de cette cuve est d'une époque récente ,vers 1835.

On peut suivre, à l'intérieur de la cuve, les traces de ce travail, rendu difficile par les veinules violacées de ce type de pierre, qui les rendaient assez fragiles.

Il n'est donc pas impossible qu'en démontant ces chapiteaux, ou en les creusant, on en ait brisé plus d'un. Le seul qui nous soit resté porte cependant les traces de ces veinules, qui pourraient être cause de sa destruction un jour.

L'incendie de 1639

=> Cet incendie est très certainement moins important que celui de 1550. Néanmoins, il va entraîner des travaux de restauration à l'église, qui va obliger les autorités locales à donner en engagère des terres communales, pour payer les travaux.

=> Qu'est-ce qui va être changé à l'église par rapport à celle transformée après l'incendie de 1550 ?

Près de 140 ans ont passé et des travaux d'entretien ont dû être entrepris, voire quelques transformations.

C'est ainsi que le plancher de la grande nef, en mauvais état avant l'incendie de 1639, a disparu en 1699, lors de la visite suivante de l'archidiacre. Les plafonds, en mauvais état en 1624, ont dû être réparés eux aussi après l'incendie.

=> On peut ainsi imaginer que des travaux prévus ou rendus nécessaires par le peu de souci du curé de l'époque, l'abbé Florzé, ont trouvé leur place toute naturelle après l'incendie de 1639. On pourrait même presque dire qu'il est venu à point pour obliger les responsables, curé comme fabrique ou seigneur local, à prendre leurs responsabilités.

Comme nous n'avons pas de dessin intermédiaire entre ces deux incendies importants, on ne peut pas savoir à quelle période attribuer telle ou telle transformation, si ce n'est ce qui est remarqué lors de la visite de l'archidiacre en 1624.

A quoi ressemble cette nouvelle église ?

=> La forme globale, au sol, n'a pas changé. La tour est restée ce qu'elle est, les trois nefs sont restées au même nombre et le chœur n'a pas plus de place qu'avant pour se développer.

Lorsqu'on choisit de reconstruire l'église, après l'incendie de 1550, on a donc dû faire des choix. Ceux-ci n'ont certainement pas dû être remis en question après l'incendie de 1639, sinon sur quelques points de détail.

Ces choix apparaissent sur les deux dessins : celui des " Délices du Pays de Liège " datant des années 1760 et celui de " l'aquarelle de Peellaert " datant de 1826.

En comparant ces dessins, on peut en deviner les diverses transformations et en suivre les évolutions.

On doit aussi, bien sûr, se servir des remarques de l'archidiacre, qui nous montre l'église comme il a pu la voir, entre 1624 et 1764.

=> Le dessin tiré du livre de Saumery, du milieu du XVIIIe siècle, nous montre une petite église, nichée dans la verdure, qui camoufle, hélas, ses abords.

La façade de la tour est comme englobée dans la façade de l'église. Elle est assez large, comprend la tour et les façades des deux petites nefs.

Cette façade, au niveau de la toiture des nefs, se rétrécit en triangle jusqu'au sommet de cette toiture, pour ne plus laisser émerger que la tour, à hauteur presque des deux meurtrières.

L'impression donnée est d'une façade moins massive, plus élancée grâce à ce mouvement triangulaire en son milieu.

On ne distingue, sur cette façade, ni porte, ni fenêtre, ces détails importants étant, hélas, cachés par un arbre.

D'autres arbres nous dissimulent encore une bonne partie du mur de la nef nord. On n'y distingue qu'une seule fenêtre qui semble plus haute et élancée que les petites fenêtres romanes en plein cintre.

Elle doit être ouverte dans une extension nouvelle de l'église, qui se dresse à droite du portail d'entrée.

La tour, isolée avant ces transformations, se trouve donc incluse dans l'église, dont les petites nefs se trouvent ainsi agrandies en longueur, de part et d'autre de cette tour.

La transformation la plus évidente est la hauteur de la toiture.

Elle rejoint, en son sommet, les deux meurtrières. Ses deux pans forment un angle beaucoup plus aigu qu'avant et recouvrent d'un seul mouvement, les trois nefs et le chœur.

Ce chœur, que l'on ne peut que deviner au bout de cette toiture, n'est plus surhaussé par rapport à la toiture de la nef centrale, ni "détaché" de l'église comme l'était le chœur roman sur le dessin de la carte n° 64 du XV^e siècle.

=> L'intérieur de cette église a donc aussi bien changé.

L'espace doit être plus vaste, aéré et plus clair. Les dimensions de la nef centrale doivent donner l'impression d'espace vers le haut et vers le chœur.

La voûte centrale repose toujours sur ses quatre colonnes, qui ont conservé la même hauteur de trois mètres et leurs chapiteaux romans. Mais elle est plus haute.

Les nefs latérales ont aussi vu leurs murs extérieurs rehaussés, ce qui a permis d'y inclure de plus grandes fenêtres, qui éclairent bien mieux l'intérieur de toute l'église.

Les murs et les poutres apparentes sont blanchies à la chaux, ce qui rend l'intérieur de l'église moins sombre qu'avant.

Le sol, recouvert d'un plancher, permet aux fidèles d'être un peu moins sensibles au froid et à l'humidité.

“ En 1624, le plancher de cette nef centrale a besoin de réparations et en 1699, il n'existe plus.

En 1624, toujours, le plafond de la nef centrale et celui du chœur doivent être réparés, ainsi que ceux des petites nefs. ”

=> Le chœur, qui a certainement le plus souffert de l'incendie, a été transformé .

Il ne ressort plus autant de l'église, comme avant, mais semble la continuation de la nef centrale. Sa profondeur, toujours égale cependant, semble accentuée par le plan circulaire qui lui a été donné.

Il reste cependant toujours assez peu profond, permettant presque, du banc de communion, de toucher l'autel.

Une grande fenêtre s'ouvre dans le chevet et deux autres dans les côtés du chœur. Un peu plus de lumière y pénètre donc.

Le chœur reste séparé de la nef par le banc de communion. Au-dessus de celui-ci, deux poutres jumelles s'appuient sur les chapiteaux des deux colonnes qui entourent le chœur. Ces poutres sont surmontées de la croix du Christ.

Les deux trous qui figurent encore au centre de la partie avant du chapiteau de la colonne du chœur, chapiteau qui a été conservé, montrent le système de fixation de ces deux poutres avec ce chapiteau.

Deux poutres en bois ont été enlevées , qui étaient fixées dans le mur au-dessus de l'autel majeur. ”

“ Les poutres et les murs doivent être blanchis à la chaux. ”

L'autel majeur , situé au-dessous de la fenêtre ouverte dans le chevet et éclairé par elle, était entièrement garni d'une belle nappe brodée, qui couvrait un drap en tissu épais.

Deux bougeoirs en cuivre portaient les chandelles et faisaient briller les lettres d'or des canons .

Un antependium en tissu précieux cachait la maçonnerie de l'autel.

Un élégant tabernacle, tapissé de soie brillante, contenait les vases sacrés.

Les trois fenêtres du chœur, pourtant agrandies lors de la restauration de l'église, ne diffusaient encore qu'une lumière trop pauvre pour éclairer suffisamment l'autel.

Lors des visites de l'archidiacre, il fut recommandé d'installer plus de cierges, pour rendre cette lumière plus éclatante lors des offices.

Une petite lumière de tabernacle, rappelant la présence divine, restait allumée jour et nuit.

=> En 1655, une nouvelle cloche est installée dans la tour. *“ Elle est bénie le 22.8.1655, dans l'octave de l'Assomption de la B.V. Marie, en l'absence et avec le consentement du doyen. Elle est appelée Marie. Parrain marraine : Dnus Gilles de Sarolea et D. Catherine Pirouille D.D. du lieu de Cheratte “ .*

=> L'aquarelle de 1826, attribuée à Peellaert, ne nous apprend pas beaucoup de nouvelles choses sur cette nouvelle église.

Cependant, des parties masquées ou peu visibles, sur l'autre dessin, nous sont ici bien montrées. L'angle de vue n'est pas le même : l'aquarelle montre mieux les façades nord et ouest de l'église.

Le détail des murs de façade des petites nefs est plus apparent, même si, ici encore, des arbres cachent certaines parties intéressantes. Il faut croire que les dessinateurs prenaient un malin plaisir à dissimuler sous des arbres les détails architecturaux, quelles que soient les époques.

On peut voir que les murs des petites nefs montent pratiquement jusqu'aux abat-son de la tour.

Les murs sont en pierre, tout comme la tour, contrairement aux murs du château voisin qui sont en briques. Cette utilisation de pierres montre l'ancienneté de la construction de ces murs, que nous avons située en 1550.

Ces murs portent, de chaque côté de la tour, une fenêtre ogivale gothique, entourées d'une rangée de pierres.

Celle de gauche est plus visible que celle de droite, dont on n'aperçoit que le sommet à peine esquissé. Le mur de soutènement de l'escalier qui conduit à l'église nous cache cette deuxième fenêtre.

Ces murs des petites nefs viennent bien jusqu'au raz de la façade de la tour, ce qui confirme le prolongement des nefs latérales vers l'avant de la tour en 1550.

Du mur de la nef gauche, on ne distingue que deux fenêtres ogivales de même forme et grandeur que celle de la façade. La troisième fenêtre, la porte d'entrée ainsi que la sacristie, placée près du chœur, nous sont cachées par les murs d'enceinte et un arbre.

La toiture de l'église et le chœur ne sont pas apparents non plus, de même que la sacristie qui flanquait ce côté du chœur.

Par contre, les détails des murs d'enceinte sont bien visibles et leurs dimensions suggérées par une dame se tenant debout au pied du mur, le dos à la tour. On peut ainsi estimer que la base de la tour se trouve à près de 4m au-dessus du niveau de la route.